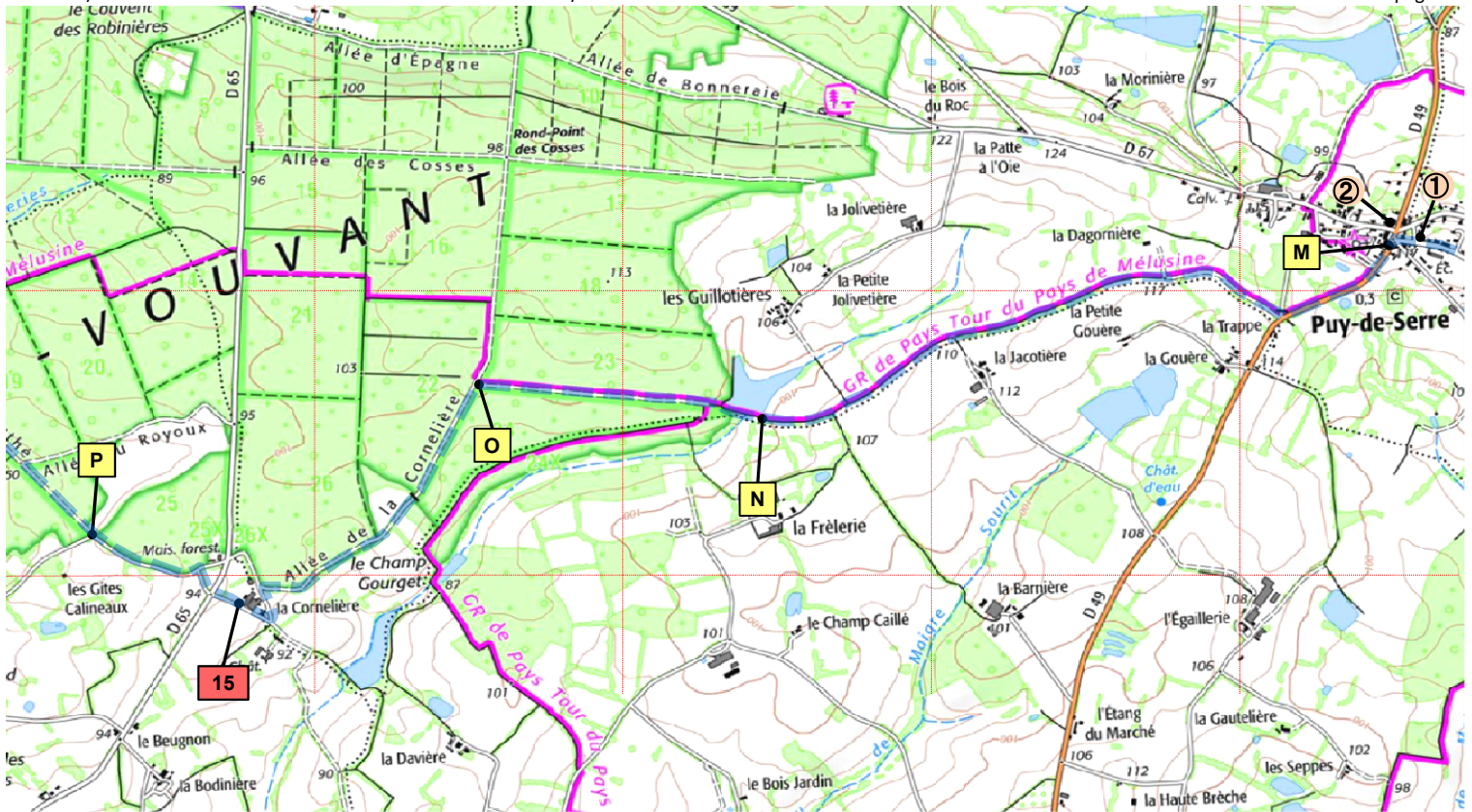


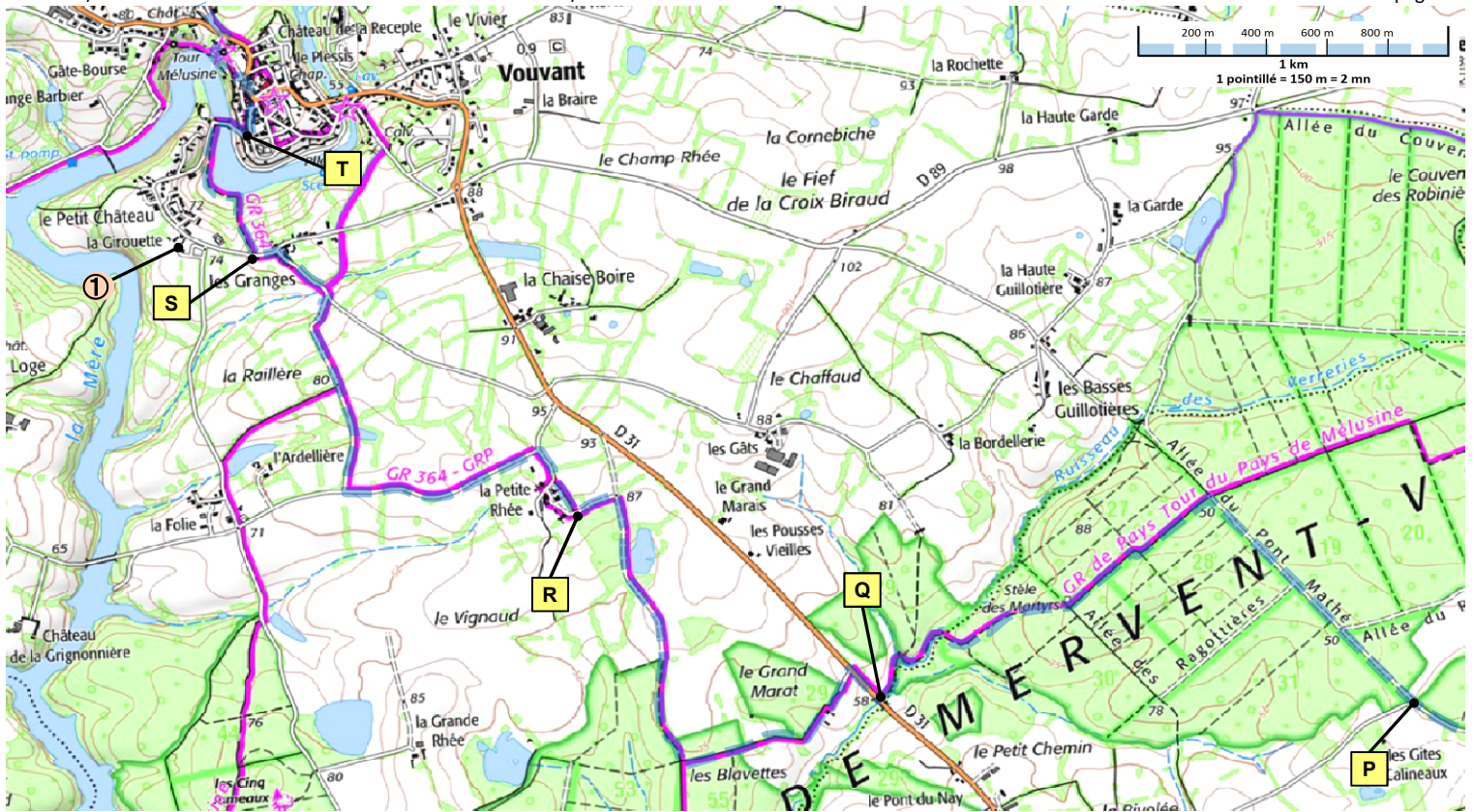
H	145,8	allée forestière	→	à la 2ème allée forestière (très large), tourne à droite malgré le	540
		allées forestières	↖	prends l'allée presque en face mais légèrement à gauche	300
			↑	continue en face. Un peu plus loin, l'allée tourne à droite pour suivre le bord de la forêt	510
			←	franchis la passerelle en face puis tourne à gauche. On sort de la forêt	80
I	147,2	route	→	prends la route vers la droite	60
		chemin	←	continue à gauche sur la route. Traverse <b>La Basse Dorderie</b>	370
		route	↑	traverse prudemment et monte le passage herbeux en face	120
		parking de l'hôtel des Mines		derrière l'hôtel,  pelouse pour bivouac éventuel. Mini-abri dans WC hors-service. NB:restaurant fermé	
		parking	↖	oblique à gauche pour rejoindre la rue	40
		rue	←	descends la rue vers la gauche	50
		20 m avant le		par la montée à droite, tu atteins  l'auvent de la salle municipale: Abri possible	20
J	147,9	route	→	prends à ta droite le <b>Coron des Bas de Soie</b> ()	410
		avant <b>chemin de la mine</b>	→	tourne à droite sur une piste cyclable "sentier cyclable de Vendée"  Puy de Serre 4 km	1380
				la piste cyclable emprunte une ancienne voie ferrée. Fais-en autant	
K	149,7			la piste descend (lacets, chicane) couper une route puis remonte sur l'ancienne voie ferrée	360
		route	↖	la voie ferrée a disparu: prends la route légèrement vers la gauche. Marche sur le côté droit	40
		route	↑		60
		après  passerelle	→	prends la passerelle à droite et suis le balisage	490
		ancienne gare	↑	ne prends pas le chemin (privé) mais la rue parallèle à ce chemin	130
L	150,8	route	←	prends la route vers la gauche comme	70
		route	↑	traverse prudemment et monte en face le <b>chemin des Vignes</b> (abri-écolier à gauche)	280
		chemin	→	continue à droite sur la route	70
		route	→	avant le , à droite de la route, un passage a été aménagé pour marcheurs et/ou cyclos. Profites-en	280
		après le séparateur central	↖	le passage aménagé change de côté grâce à un  ; fais-en autant puis coupe l' <b>impasse du Sablon</b>	330
		<b>pl. des Ecoliers</b>		à ta droite sur la place  bel abri clos aux trois-quarts, avec WC et eau	70
M	151,9	route		à 25 m à droite, près de la mairie,  distributeur de pain (espèces et sans contact)	
		route	←	tourne à gauche sur la <b>D 49</b> vers <b>Fontenay le C.</b>	100





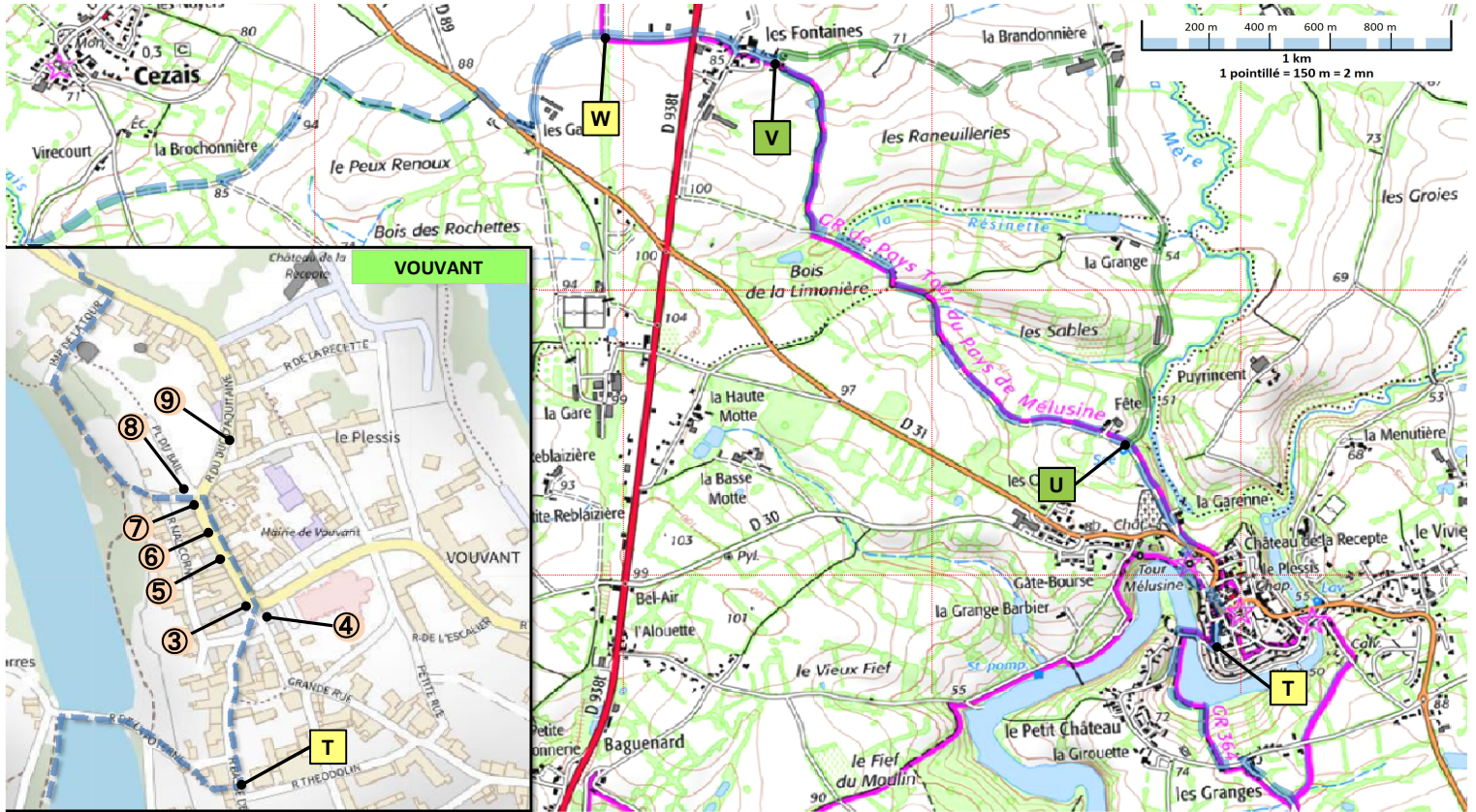
<b>M</b>	151,9		tourne à gauche sur la <b>D 49</b> vers <b>Fontenay le C.</b>	100
			place Ste Marthe	370
			rue	430
			chemin	720
			chemin	480
			chemin	310
			digue d'un étang	80
<b>N</b>	154,4	en haut	↑ franchis la barre (  et  ) et prends en face la grande allée avec l'indication: GR de Pays n° 1 et 2	800
<b>O</b>	155,2		allée forestière	400
			barre au milieu de l'allée	650
			fin de l'allée. Bâtiment agricole	120
			chemin	120
<b>15</b>	156,4	maison <b>n°5</b>	CONTRÔLE n° 15/ven 10:34/sam 21:06 / dans la <b>n° 5</b> qui est accrochée au poteau électrique	70
			route	100
			route	390
<b>P</b>	157,0		allée forestière	570





P	157,0	allée forestière	↑	continue en face dans l' <b>Allée du Pont Mathé</b>	570
		allée des Ragotières	↑	continue tout droit	410
		avant le bas de la descente	+	<b>ATTENTION</b> prends à gauche, entre parcelles N° 27 et N° 28, un chemin moins important balisé	270
		petits chemins	↑	continue presque en face	330
		esplanade/parking	↑	laisse la stèle des Martyrs à ta droite et continue en face (un peu à droite) ( )	290
			↑	suis attentivement le balisage qui fait un "droite-gauche"	140
		en bas d'une pente raide	↘	prends un peu à gauche le sentier le plus large. Il franchit un ruisseau (tuyau), monte un peu et tourne à gauche	240
		vieux cabanon	←	tourne dans le chemin vers la gauche	120
		barre au milieu du chemin	↑	franchis-la et continue en face. On sort de la forêt	40
	Q	159,4	route D31	→	à droite sur la route
		route	←	prends la 1ère route à gauche. Au niveau de la maison, elle devient chemin puis, plus loin, tourne franchement à droite	520
		barre	↑	au-delà de la barre, continue tout droit.	190
		chemin	→	<b>ATTENTION</b> tourne maintenant à droite	400
		chemin	↑	prends en face le large chemin entre 2 haies basses	600
		chemin	←	<b>ATTENTION</b>	150
R	161,4	20 m avant la 1ère maison	→	prends le chemin herbeux à droite	130
		sortie de La Petite Rhée	↑	continue sur la route en face (panneau à 100 m )	120
		route	←	prends la route vers la gauche	670
		chemin	→	(arbre tatoué de balisages) tourne à droite dans le chemin	380
		sentier	↑	en face	350
		route	↘	route vers la gauche	40
		piste cyclable	↑	reste sur la route (ne prends pas la piste cyclable)	190
		Les Granges	←	à gauche en direction du "Village de Marguerite"	70
		à 200 m: La Girouette	📞	restaurant Ven: 18:00 - 1:00 Sam: 11:00 - 2:00 02 51 87 90 83 / 07.87.98.31.15	
		163,4	en face la dernière grange	→	<b>ATTENTION</b> prends le sentier à droite ( )
T		au bord de l'eau	←	tourne à gauche, suis le bord de l'eau	340
		route et pont	→	rejoins le pont et traverse le plan d'eau	80
		Vouvant remparts	↑	à la sortie du pont, monte en face à la poterne que tu franchis	70
T	164,1	après la poterne	←	monte à gauche la rue étroite <b>rue Basse des Remparts</b>	120





<b>T</b> 164,1	après la poterne	<b>T</b>	←	monte à gauche la rue étroite	rue Basse des Remparts	120
	petite place		↗	traverse la place pour rejoindre le	<b>STOP</b> de la pharmacie	20
<b>STOP</b>	de la pharmacie		→	dans la rue à gauche	③ restaurant ④ pharmacie ⑤ supérette ⑥ crêperie & R05 bar: ⑥ WC+eau ⑦ boulangerie	
	pharmacie		↖	pars à gauche dans la	rue du Duc d'Aquitaine	90
<b>STOP</b>	café Mélusine		↗	⑦ bar-brasserie ⑧ WC+eau	30m à droite: ⑨ boulangerie	
	café Mélusine	+	←	passé à gauche entre le bar et les WC puis descends à droite un passage bitumé	on passe devant la maison n° 25	110
	chicane métallique		↑	continue en face (parking) en suivant le balisage	oblique à droite pour passer au pied d'une tour (Mélusine)	100
	+	rue	↖	prends la rue vers la gauche puis aussitôt oblique à droite dans la rue vers	<b>Faîte</b>	60
	aussitôt	↖	↑	monte tout droit		350
<b>U</b> 164,9	par temps très humide	↖	↖	oblique à gauche vers	<b>Faîte</b> A la 1ère maison: tout droit; à la 2ème, la route devient chemin	130
	chemin	↖	↑	déviations autorisées entre	<b>U</b> et <b>V</b> par <b>La Brandonnière</b> (en vert sur la carte, + 600 m)	non décrit dans le topo
	sentier	↖	↑	toujours en face		620
	chemin	↖	↑	le grand chemin est remplacé par un plus petit humide voire boueux et défoncé !		200
	chemin	↖	→	tourne à droite dans un petit chemin entre 2 haies épaisses		430
<b>V</b> 167,0	rue	↖	←	à l'entrée du village, prends la rue vers la gauche. Traverse le village en suivant la rue principale		150
	aussitôt	↖	↖	tourne à droite		30
	↖	↖	↖	la route principale fait une courbe vers la gauche		130
	↖	↖	↑	traverse prudemment et file en face sur la petite route vers	<b>Les Gazelles</b>	290
<b>W</b> 167,6	Calvaire	↖	↑	continue tout droit malgré le	(ne plus suivre le balisage)	490